

07 Mar 2023 -17:51

LE MINISTRE VAN PETEGHEM A RENDU VISITE À BECTON DICKINSON, L'UNE DES 23 ENTREPRISES 3C AGRÉÉES EN BELGIQUE

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances, a visité ce jour l'entreprise Becton Dickinson à Temse dans le cadre de son accréditation 3C. Il lui a remis son certificat 3C, en présence de Kristian Vanderwaeren, Administrateur général de l'Administration générale des Douanes et Accises (AGD&A).

Un 3C - triple C - ou en abrégé « *Centre de compétence douanière* » est l'entité au sein de la structure organisationnelle d'une entreprise à partir de laquelle la coordination (centrale) des activités douanières a lieu. Avec son programme 3C unique, la douane belge a fourni un modèle de service pour promouvoir et soutenir activement les 3C.

||

"Les entreprises sont le moteur de notre économie et de l'emploi. Les défis de nos entrepreneurs sont les défis de toute la société.

Cette interaction nécessaire entre l'esprit d'entreprise et le soutien du gouvernement se reflète également dans le programme 3C unique développé par les douanes et le SPF Finances. Un programme qui joue pleinement la carte de la confiance mutuelle et de la coopération pour parvenir à un résultat gagnant-gagnant en faveur du bon fonctionnement de la chaîne logistiques effets positifs de cette coopération dépassent largement le cadre de la douane et du SPF Finances."

||

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale, Belgique

Les effets positifs de cette coopération dépassent l'intérêt des entreprises individuelles ou des douanes.

Cette coopération et ce programme sont cruciaux pour plusieurs raisons :

- fournir un service douanier efficace et basé sur la confiance ;
- donner une plus grande assurance aux entreprises qu'agir de bonne foi signifie effectivement agir correctement
- et renforcer la réputation de la Belgique en tant qu'économie ouverte et cœur logistique de l'Europe.

Les entreprises qui participent au programme peuvent compter sur le soutien et l'expertise des douanes pour améliorer leur conformité et réduire les erreurs inconscientes dans les déclarations en douane à un minimum absolu.

D'autre part, ce programme permet aux douanes de s'assurer que les déclarations sont ponctuelles et correctes et que les entreprises participantes font tout ce qui est en leur pouvoir pour améliorer leur conformité.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be